



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/6 (Sect. 32)
10 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RECEVÉ

MAR 1987

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989*

TITRE X. DEPENSES D'EQUIPEMENT

Chapitre 32. Travaux de construction, transformation et amélioration
des locaux et gros travaux d'entretien

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	2

* L'ensemble du budget-programme, tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale, paraîtra en tant que Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-deuxième session (A/42/6/Rev.1).

DEPENSES D'EQUIPEMENT

CHAPITRE 32. TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRANSFORMATION ET AMELIORATION
DES LOCAUX ET GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN

TABLEAU 32.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)		Inflation en 1988 et 1989		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
30 823,1	(26 222,3)	(85,0)	12 735,7	41,3	705,3	2,2	(12 781,3)	(41,4)	18 041,8

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré- évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
4 600,8	12 735,7	11 011,1	-	1 724,6	37,4 %	

2) Fonds extra-budgétaires

Total	18 041,8
-------	----------

TABLEAU 32.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987
	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987	Autres postes de dépenses	Autres objets de dépenses	Postes permanents	Ajustements spéciaux	Total	Autres postes de dépenses	Autres objets de dépenses	Ajustements spéciaux		
Programmes	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(1) + (9)	
A. Travaux de construction												
CESAP	18 313,1	18 313,1	-	-	-	-	-	-	-	-	(18 313,1)	-
CEA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, A	18 313,1	18 313,1	-	-	-	-	-	-	-	-	(18 313,1)	-
B. Transformation et amélioration des locaux												
New York	5 179,3	5 179,3	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 179,3)	-
Genève	1 065,6	1 065,6	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 065,6)	-
Vienne	226,9	226,9	-	-	-	-	-	-	-	-	(226,9)	-
CESAP	36,0	36,0	-	-	-	-	-	-	-	-	(36,0)	-
CEA	104,5	104,5	-	-	-	-	-	-	-	-	(104,5)	-
Total, B	6 612,3	6 612,3	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 612,3)	-

TABLEAU 32.2 (suite)

Programmes	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires 1986-1987 (9)	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10)
	Crédits ouverts pour 1986-1987 (1)	Dépenses non renouvelables de 1986-1987 (2)	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987		Autres objets de dépenses (6)	Postes permanents (5)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
			Autres objets de dépenses (3)	Autres objets de dépenses (4)	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987 (5)	Autres objets de dépenses (6)						
C. Gros travaux d'entretien												
New York	2 270,4	-	-	-	-	30,4	-	-	-	30,4	30,4	30,4
Genève	1 860,8	-	-	-	-	90,2	-	-	-	90,2	90,2	1 951,1
Vienne	92,4	42,4	-	-	-	-	-	-	-	-	(42,4)	50,0
CESAP	140,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140,0
CEPALC	474,0	436,5	-	-	-	1,4	-	-	-	1,4	(435,1)	38,9
CEA	1 060,0	940,0	-	-	-	-	-	-	-	-	(940,0)	120,0
Nairobi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total, C	5 897,7	1 418,9	-	-	-	122,0	-	-	-	122,0	(1 296,9)	4 600,8
Total pour le chapitre	30 823,1	26 344,3	-	-	-	122,0	-	-	-	122,0	(26 222,3)	4 600,8

TABLEAU 32.3 (suite)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues									
	1986-1987	1987	de 1987	de 1987	1989	1989	\$	%	1988-1989	%
	Crédits ouverts pour 1986-1987	révisés de 1987	de 1987	de 1987	1989	1989	\$	%	Crédits demandés pour 1988-1989	Taux de croissance réelle
C. Gros travaux d'entretien										
New York	2 270,4	30,4	913,2	156,3	1 099,9	48,4	3 370,3	39,6		
Genève	1 860,9	90,2	303,7	56,4	450,3	24,1	2 311,2	15,5		
Vienne	92,4	(42,4)	40,0	-	(2,4)	(2,5)	90,0	-		
CESAP	140,0	-	136,4	11,8	148,2	105,8	288,2	93,1		
CEPALC	474,0	(435,1)	74,0	11,8	(349,3)	(73,6)	124,7	121,5		
CEA	1 060,0	(940,0)	1 414,0	69,8	543,8	51,3	1 603,8	233,3		
Nairobi	-	-	50,0	4,5	54,5	*	54,5	-		
Total, C	5 898,1	(1 297,3)	2 931,3	310,6	1 944,6	32,9	7 842,7	37,4		
Total pour le chapitre	30 823,1	(26 222,3)	12 735,7	705,3	(12 781,3)	(41,4)	18 041,8	37,4		

32.1 Les ressources demandées au titre du présent chapitre sont destinées aux travaux de construction ou de transformation, aux travaux d'amélioration et aux gros travaux d'entretien de tous les locaux dont l'ONU est propriétaire, ainsi qu'à l'amortissement des emprunts contractés pour faciliter le financement de certains projets. Les activités qui s'y rattachent sont décrites dans le sous-programme 1 (Exploitation et entretien des bâtiments) du programme 3 (Services d'appui technique) figurant au chapitre 28 [Services généraux du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.2, par. 28.63 à 28.77)]. La résolution 37/14 E de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1982, par laquelle l'Assemblée a approuvé le programme systématique et progressif de remplacement et de modernisation du matériel électronique des salles de conférence au Siège de l'Organisation des Nations Unies, constitue un mandat supplémentaire pour le programme de travail.

32.2 Le tableau ci-dessous permet de comparer les ressources demandées pour 1988-1989 et les crédits ouverts pur 1986-1987, ventilés entre dépenses renouvelables et dépenses non renouvelables.

	<u>Total</u>	<u>Dépenses non renouvelables</u>	<u>Dépenses renouvelables</u>
1. Crédits ouverts pour 1986-1987			
A. Construction	18 313,1	18 313,1	-
B. Transformation	6 612,3	6 612,3	-
C. Gros travaux d'entretien	5 897,7	1 418,9	4 478,8
Total	<u>30 823,1</u>	<u>26 344,3</u>	<u>4 478,8</u>
2. Ressources demandées pour 1988-1989			
A. Construction	-	-	-
B. Transformation	10 199,1	10 199,1	-
C. Gros travaux d'entretien	7 842,7	1 271,8	6 570,9
Total	<u>18 041,8</u>	<u>11 470,9</u>	<u>6 570,9</u>

A. Travaux de construction

1. Construction d'installations de conférence à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok (Thaïlande)

32.3 A la section XI de sa résolution 39/236 du 18 décembre 1984, l'Assemblée générale a approuvé en principe le projet de travaux de construction visant à agrandir les installations de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, dont le coût est estimé à 44 177 700 dollars. Les crédits ouverts par l'Assemblée pour ce projet s'élèvent actuellement à 22 698 000 dollars : 4 384 900 dollars pour l'exercice biennal 1984-1985 et 18 313 100 dollars pour l'exercice biennal 1986-1987. Comme cela s'est fait pour des projets analogues approuvés antérieurement, les ressources affectées à ce projet ont été mises sur un compte séparé, et tout solde inutilisé sera reporté sur l'exercice suivant jusqu'à ce que les travaux soient terminés et les comptes définitifs vérifiés. Aucune ressource n'est demandée dans le budget-programme pour

l'exercice biennal 1988-1989, car la question sera examinée dans le cadre du rapport intérimaire qui sera présenté à l'Assemblée générale lors de sa quarante-deuxième session et en fonction duquel le montant estimatif révisé des dépenses sera établi.

2. Construction d'installations de conférence dans les bâtiments des Nations Unies à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (Ethiopie)

32.4 A la section III de sa résolution 39/236, l'Assemblée générale a approuvé, en principe, la construction d'installations de conférence à la Commission économique pour l'Afrique, pour un coût estimatif de 73 501 000 dollars et a ouvert un crédit de 3 120 000 dollars pour l'exercice biennal 1984-1985 pour permettre d'établir des plans détaillés. Conformément à la procédure indiquée au paragraphe 32.3, le crédit ouvert au titre de ce projet est inscrit à un compte séparé "Travaux de construction" et tout solde inutilisé sera reporté d'un exercice sur le suivant jusqu'à ce que les travaux soient terminés. Aucune ressource n'est prévue dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1988-1989 étant donné que cette question sera examinée dans le cadre d'un rapport intérimaire qui sera présenté à l'Assemblée générale lors de sa quarante-deuxième session et en fonction duquel le montant estimatif révisé des dépenses sera établi.

B. Transformation et amélioration des locaux

1. Siège de l'ONU, New York

32.5 Les projets prioritaires qu'il est proposé d'exécuter au Siège durant l'exercice biennal 1988-1989 et dont le coût est estimé à 7 361 400 dollars (aux taux révisés de 1987) sont décrits ci-après. Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, divers projets d'un coût total de 3 747 100 dollars (aux taux de 1987) ont été différés en raison de la crise financière. Les propositions sont fondées sur une réévaluation des priorités entre les projets différés et d'autres projets urgents.

- a) Projets relatifs aux installations générales (5 613 200 dollars)
 - i) Réparation et remise en état des dalles en béton du garage et travaux visant à les rendre étanches (1 631 600 dollars). En raison de la pénétration de sels durant plusieurs hivers successifs, les dalles en béton du sol du deuxième sous-sol du garage se sont détériorées, créant une situation dangereuse;
 - ii) Amélioration et modernisation des équipements mécaniques et électriques (2 573 500 dollars). Fondée sur une étude de faisabilité achevée en 1979, l'exécution de ce programme a débuté en 1982. Sur les 3 173 500 dollars approuvés pour ce projet au cours de l'exercice biennal 1986-1987, des travaux équivalant à 1 793 100 dollars ont été différés. Les ingénieurs recommandent de poursuivre les travaux prioritaires en 1988-1989 dans les domaines suivants : système électrique (1 026 900 dollars); systèmes de chauffage et de climatisation (422 900 dollars); installations de systèmes de surveillance et de contrôle destinés à économiser l'énergie (161 600 dollars), et modernisation de six ascenseurs dans le bâtiment du Secrétariat (962 100 dollars);

- iii) Amélioration de la sécurité et de la sûreté. Installation de 20 caméras de télévision en circuit fermé dans le bâtiment du Siège (648 800 dollars). La mise en place de ce matériel améliorerait de beaucoup la surveillance interne et périphérique, réduirait la fréquence des rondes et la nécessité d'assurer une présence physique permanente à certains postes et faciliterait le redéploiement des effectifs;
- iv) Modernisation des communications et des installations du Centre de calcul de New York (759 300 dollars) : a. Agrandissement du local réservé aux ordinateurs (242 300 dollars). Le local actuel n'est pas assez grand pour le matériel existant, qui a notablement augmenté au fil des ans; l'encombrement qui en résulte entraîne une surchauffe supérieure aux limites de température prescrites; b. Alimentation électrique ininterrompue (108 600 dollars). En raison de l'usage intensif que le Siège et les bureaux extérieurs font du Centre de calcul de New York, il est indispensable d'assurer une alimentation électrique ininterrompue pour éviter les graves perturbations actuellement causées par les défaillances des ordinateurs; c. Phase initiale de remise en état ou de remplacement du monte-charge et du convoyeur servant aux opérations postales (408 400 dollars). Le monte-charge et le convoyeur, éléments indispensables au bon fonctionnement du service de transmission, sont vétustes, pratiquement inutilisables et continuellement en réparation.

b) Aménagements apportés aux installations de conférence (1 429 900 dollars)

Un programme systématique et progressif de remplacement et de modernisation du matériel électronique dans les salles de conférence du Siège, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 37/14 E du 16 novembre 1982, a débuté en 1982. Au cours de l'exercice biennal 1986-1987, les travaux prévus dans les salles de conférence 1 et 2, pour lesquels des crédits d'un montant de 1 294 900 dollars avaient été approuvés, ont été différés en raison de la crise financière, et reprogrammés pour l'exercice 1990-1991. Par suite de changements de priorités, les propositions suivantes sont présentées pour l'exercice biennal 1988-1989 : remplacement et modernisation du matériel électronique, y compris le système de vote, dans la salle de l'Assemblée générale (885 200 dollars) et dans la salle de consultation du Conseil de sécurité (138 100 dollars), et remplacement et modernisation du matériel électronique dans la salle du Conseil de tutelle (406 600 dollars).

c) Projets relatifs au Département de l'information (318 300 dollars)

Tous les projets dont l'exécution est proposée pour l'exercice biennal 1988-1989 sont reportés de l'exercice biennal 1986-1987.

- i) Transformation et réinstallation dans d'autres locaux de la salle de régie des reportages télévisés des séances, de la salle d'enregistrement vidéo et de la salle de commande des communications par satellite (253 900 dollars). La salle de régie actuelle n'est pas bien conçue et les opérations d'enregistrement vidéo ont lieu en trois endroits différents, d'où une utilisation peu efficace du matériel et du personnel. Le coût estimatif de la rénovation prévue viserait les travaux de démolition, une installation électrique, l'éclairage, des installations de chauffage, de climatisation et de ventilation supplémentaires, des travaux d'architecture et de menuiserie, le mobilier et les accessoires.

2. Office des Nations Unies à Genève

32.5 Au cours de l'exercice biennal 1988-1989, on propose de faire exécuter les travaux hautement prioritaires ci-après, dont le coût est estimé à 985 700 dollars (aux taux révisés de 1987) :

a) Matériel technique (283 200 dollars)

Les innovations techniques découlant de l'adoption de matériel de traitement de textes pour les services de sténodactylographie en arabe, chinois et russe, proposées au chapitre 29B, obligeront à modifier et à moderniser les interconnexions de câbles électriques, le câblage, le système de détection des incendies, le matériel de sécurité et la climatisation.

b) Bâtiments

- i) L'installation de matériel de traitement de textes nécessiterait des travaux de construction tels que maçonnerie, menuiserie de plafond et isolation du toit (167 400 dollars);
- ii) Installation d'un système d'alarme pour l'évacuation du bâtiment dans la bibliothèque et les salles de conférence des ailes A-B et A-C (72 800 dollars);
- iii) Installation de nouvelles cabines d'interprétation dans les salles de conférence VIII et IX (257 100 dollars). Deux nouvelles cabines doivent être installées dans chaque salle; l'une est devenue nécessaire depuis que l'arabe fait partie des langues officielles et l'autre est destinée à l'opérateur du matériel d'interprétation simultanée et d'enregistrement, qui doit actuellement se tenir dans la galerie réservée au public;
- iv) Agrandissement des locaux d'entreposage de la bibliothèque en raison de l'augmentation considérable du nombre des ouvrages (115 200 dollars). Les travaux nécessaires à l'aménagement de locaux supplémentaires dans le sous-sol de la bibliothèque porteront sur l'installation électrique, l'éclairage, la tuyauterie, le chauffage et la protection en cas d'incendie;
- v) Réfection et rénovation de la grande salle dans la salle de conférence III (90 000 dollars).

3. Office des Nations Unies à Vienne (232 200 dollars)

32.6 En raison de la crise financière, les modifications et améliorations à apporter aux locaux qui avaient été approuvées pour 1986-1987 ont été reportées à 1988-1989. Des ressources d'un montant total de 232 200 dollars sont demandées pour les projets dont l'exécution est prévue pour 1988-1989 :

- i) Certaines améliorations doivent être apportées, en ce qui concerne le service des visiteurs, au balcon qui surplombe la Rotonde (hall d'entrée principal). On prévoit l'installation d'un comptoir de librairie où seraient vendues les publications des Nations Unies et d'un petit snack-bar à l'intention des visiteurs (49 800 dollars);

- ii) Locaux d'entreposage supplémentaires pour le Groupe de la distribution des documents. Actuellement, les documents et publications sont entreposés à même le sol sur les lieux de travail durant les périodes de réunion les plus chargées. Le Groupe doit assurer la distribution des documents et le service des séances pour l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONU/IDI) (92 200 dollars);
- iii) Amélioration des installations des salles de conférence de l'ONU et de l'ONU/IDI situées dans le bâtiment C par la pose de prises supplémentaires de télévision et de vidéo (5 100 dollars);
- iv) Installation centrale d'enregistrement sonore pour les réunions de l'ONU et de l'ONU/IDI (85 100 dollars). Les travaux porteraient sur l'aménagement d'une salle appropriée et l'achat et l'installation de matériel durable pour l'enregistrement avec plusieurs canaux. Le matériel actuellement utilisé au Centre international de Vienne est insuffisant et les enregistrements obtenus n'ont pas la qualité voulue.

4. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (490 100 dollars)

32.7 L'exécution des projets ci-après, dont le coût est estimé à 490 100 dollars (aux taux révisés de 1987), est proposée pour l'exercice biennal 1988-1989 :

- a) Pose d'une pellicule réfléchissante sur toutes les vitres des fenêtres extérieures du bâtiment pour réduire la chaleur et la consommation d'énergie (200 000 dollars);
- b) Remplacement des installations d'éclairage fluorescent par des tubes de rendement élevé pour réduire la consommation d'énergie (150 000 dollars);
- c) Installation de matériel de communications supplémentaire pour recevoir les lignes d'arrivée supplémentaires servant à la télécopie et les transmissions par circuit spécialisé (125 000 dollars);
- d) Installation d'un système de diffusion par haut-parleurs dans tout le bâtiment pour les évacuations d'urgence et les alertes à l'incendie (15 100 dollars).

5. Commission économique pour l'Afrique (735 000 dollars)

32.8 L'exécution des projets ci-après, dont le coût est estimé à 735 000 dollars, est proposée pour l'exercice biennal 1988-1989 :

- a) Pose de cloisons amovibles pour pallier l'insuffisance de bureaux (66 000 dollars);
- b) Installation d'un nouveau système général de fermeture de sécurité (109 000 dollars);
- c) Installation d'un nouveau système téléphonique pour remplacer le système actuel mis en place en 1958 pour la Maison de l'Afrique et en 1978 pour le nouveau bâtiment annexe (560 000 dollars).

C. Gros travaux d'entretien

1. Siège de l'ONU, New York

32.9 Un nouveau programme décennal a été mis au point pour la période 1986-1996 pour assurer les gros travaux d'entretien des locaux et du matériel du Siège. Il faudra à cet égard entreprendre les travaux ci-après au cours de l'exercice biennal 1988-1989 :

	<u>Dollars E.-U.</u> <u>(aux taux</u> <u>révisés de 1987)</u>
Entretien du système de chauffage, de ventilation et de climatisation	509 000
Entretien des installations électriques	124 000
Entretien de la plomberie	318 000
Remplacement des tapis et tentures et travaux de tapisserie d'ameublement	147 000
Menuiserie	37 000
Peinture	268 000
Entretien général	162 000
Réduction des surfaces d'amiante	382 000
Planification et conception	1 267 000
Total	<u>3 214 000</u>

2. Office des Nations Unies à Genève

32.10 Dans le cadre du programme d'entretien permanent, le Secrétaire général propose de faire exécuter pendant l'exercice biennal 1988-1989 les travaux suivants, dont le coût est estimé à 2 254 800 dollars (aux taux révisés de 1987) :

- a) Bâtiments (684 800 dollars)
 - i) Réfection du trottoir (49 400 dollars). De nouvelles fondations en béton et de nouvelles dalles de travertin doivent être posées pour éviter que le sol ne continue à se détériorer autour de la porte 14;
 - ii) Réfection du sous-plancher dans le couloir du bâtiment E (78 400 dollars). Ce couloir doit supporter une circulation très intense, y compris celle de véhicules électriques utilisés par divers services. Il est gravement endommagé et continue de se détériorer. On estime à 180 mètres la longueur sur laquelle le sol du couloir devra être refait pour pouvoir résister aux conditions normales de circulation;

- iii) Remplacement des revêtements en amiante et des rideaux dans la salle de conférence XVI (69 800 dollars). Selon les normes sanitaires, l'actuel revêtement mural en amiante doit être remplacé. Les travaux proposés comprennent le remplacement du revêtement mural - y compris l'habillage et le plâtrage - la peinture des murs et le remplacement de tous les rideaux qui sont en très mauvais état;
 - iv) Réfection, ravalement et peinture des façades du bâtiment de l'Assemblée et de la Cour d'honneur (385 700 dollars);
 - v) Réparation générale du système d'arrosage et réfection de la pelouse (101 500 dollars). Le nouveau système d'arrosage automatique de la Cour d'honneur fonctionne mal et la tuyauterie présente de nombreuses fuites; il faut donc faire des travaux de creusement, retirer les tuyaux existants et en poser de nouveaux.
- b) Matériel technique (1 570 000 dollars)
- i) Réaménagement des cabines d'interprétation dans les salles de conférence VIII et IX et remplacement des installations de climatisation (504 700 dollars). Les cinq cabines d'interprétation dans chacune de ces deux salles de conférence datent de 1968 et 1956 respectivement, et n'ont jamais été remises en état. Ces travaux seront exécutés conjointement avec ceux qui sont décrits à l'alinéa b) du paragraphe 32.5 ci-dessus concernant l'installation de deux nouvelles cabines dans chaque salle. Il faudra également remplacer les climatiseurs dans chaque salle;
 - ii) Révision du central téléphonique (115 700 dollars). Une révision générale du central téléphonique est recommandée afin d'assurer le maintien de la régularité de fonctionnement du central actuel jusqu'en 1990, date à laquelle il est prévu de le remplacer. Une révision partielle a eu lieu au cours de l'exercice biennal 1984-1985;
 - iii) Remplacement des installations électriques dans les locaux de la bibliothèque où sont entreposés les livres (115 700 dollars). Ces installations remontent à 50 ans et ne répondent plus aux normes actuelles de sécurité. La minuterie ne fonctionne plus, si bien qu'il n'est plus possible de faire des économies d'éclairage sur l'ensemble des 10 étages de la bibliothèque. En outre, tous les étages présentent de très sérieux risques d'incendie;
 - iv) Remplacement du système de chauffage dans les locaux d'entreposage de la bibliothèque (59 300 dollars). Les 10 étages de la bibliothèque sont chauffés par des radiateurs à serpentin en métal installés depuis 1935. Un certain nombre d'entre eux ont déjà été réparés pour cause de fuites mais ils doivent maintenant être remplacés en raison du risque d'inondations. Ces travaux devront être exécutés en même temps que seront remplacées les installations électriques (voir alin. iii) ci-dessus);

- v) Remplacement des câbles électriques (182 100 dollars). La poursuite des travaux de remplacement d'unités de câbles principaux a commencé au cours de l'exercice biennal 1984-1985. Le remplacement des câbles se fait progressivement en fonction de l'urgence et des difficultés que présente l'opération. Les travaux proposés pour l'exercice biennal 1988-1989 comprennent le remplacement de 2 500 mètres de câbles de trois calibres différents, y compris la pose de nouveaux bâtis pour câbles et l'installation de panneaux;
- vi) Révision de deux tuito-compresseurs de la centrale de réfrigération (128 600 dollars). Les deux unités de réfrigération ont fonctionné 11 000 heures;
- vii) Révision et réparation générale des panneaux électriques (26 700 dollars);
- viii) Remplacement des équipements de câblage électrique et des rideaux (147 600 dollars);
- ix) Remplacement de l'unité de climatisation desservant les cabines d'interprétation dans la salle du Conseil (104 200 dollars);
- x) Remplacement des ascenseurs (185 400 dollars).

3. Office des Nations Unies à Vienne (90 000 dollars)

32.11 Aux termes de l'accord conclu entre l'Organisation des Nations Unies, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Gouvernement autrichien, chacune des quatre parties audit accord verse chaque année 25 000 dollars au fonds commun, et les sommes décaissées durant une année quelconque pour financer de gros travaux d'entretien ou de remplacement sont remboursées au fonds l'année suivante par les parties à parts égales, étant entendu qu'aucune des parties n'est tenue de verser un montant total supérieur à 150 000 dollars pour une année civile donnée.

32.12 Le coût des gros travaux de réparation pour 1987 est estimé à 260 000 dollars, ce qui exige de l'ONU une contribution totale de 65 000 dollars pour 1988. Une somme de 90 000 dollars est demandée, comprenant 50 000 dollars au titre des contributions annuelles de l'ONU au fonds commun et un montant non renouvelable de 40 000 dollars correspondant à la part supportée par l'ONU dans les gros travaux de réparation pour 1987, en sus de la contribution annuelle.

4. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (276 400 dollars)

32.13 Conformément au programme d'entretien à long terme qui a été arrêté, les principaux travaux qu'il est proposé de faire exécuter pendant l'exercice biennal 1988-1989 et dont le coût est estimé à 270 000 dollars (aux taux révisés de 1987), concernant l'entretien des installations électriques (79 400 dollars) et des systèmes de climatisation (32 000 dollars), la peinture (112 000 dollars), la réfection des revêtements de sol - extérieurs et intérieurs -, le remplacement des joints de fenêtres et la réparation du revêtement en marbre (31 000 dollars) ainsi que divers travaux d'entretien (16 000 dollars). Des ressources non renouvelables d'un montant de 6 000 dollars sont demandées pour rendre étanche le tunnel souterrain entre le secrétariat et les bâtiments de service.

5. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (112 900 dollars)

32.14 Les ressources prévues (112 900 dollars) doivent servir à couvrir les dépenses d'entretien et de réparation à long terme (86 200 dollars) ainsi que les frais non renouvelables (26 700 dollars) d'aménagement du terrain offert par le gouvernement à la CEPALC en compensation de la pénurie de places de stationnement. L'augmentation de 47 300 dollars prévue à cette rubrique par rapport au montant nécessaire pour assurer le maintien des programmes doit servir à financer des mesures préventives à Santiago, ville où l'activité sismique est intense.

6. Commission économique pour l'Afrique (1 534 000 dollars)

32.15 Conformément au programme de gros travaux d'entretien, des ressources d'un montant de 400 000 dollars seraient nécessaires pour l'exercice biennal 1988-1989. Des ressources non renouvelables d'un montant de 1 134 000 dollars sont également demandées pour rénover la Maison de l'Afrique, en raison de retards apportés au projet de construction. Ces ressources seraient réparties comme suit : réparation et réfection des fenêtres (225 000 dollars), entretien des ascenseurs (552 000 dollars), plomberie (20 000 dollars), réparation et remplacement de l'installation électrique (70 000 dollars), réparation et remplacement des tapis et du mobilier (196 000 dollars) et travaux divers d'entretien (71 000 dollars).

7. Services communs (Nairobi) (50 000 dollars)

32.16 Il est proposé de refaire les chaussées datant de 10 ans à l'intérieur du complexe des Nations Unies à Nairobi, pour un montant estimé à 50 000 dollars.
